

Image not found or type unknown



Litige avec un bijoutier montre guess

Par **trappeur0**, le **18/06/2009** à **21:15**

Bonjour,
J'ai fait changer la pile sur une montre collector guess mouvement suisse lors de la récupération le dateur est cassé il me disent qu'il n'ont pas touché au dateur alors que cette montre ne possède qu'un bouton de réglage comment expliquer qu'il est pu mettre à l'heure mais pas la date???
le bijoutier ne veut rien savoir et fait faire un devis à ces frais et m'annonce 96 euros de réparation que faire car cette montre était en parfait état lors du dépôt
la bijouterie a une assurance contractuelle mais refuse sa responsabilité
merci de votre réponse